

Renouvellement de l'accord de financement de France Filière Pêche par la grande distribution

Les enseignes de la grande distribution¹, partenaires de France Filière Pêche depuis sa création, confirment un engagement fort pour une nouvelle période de 4 ans au profit de la filière pêche maritime au travers d'un protocole de financement d'un montant de 68,2 millions d'euros.

L'association France Filière Pêche est née en 2011 de la volonté des professionnels de promouvoir les produits de la pêche française auprès des consommateurs et d'encourager les bonnes pratiques de pêche, en favorisant notamment une pêche sélective, respectueuse des ressources et économe en énergie.

Au cours de la première période de financement (2012-2016), des réalisations conséquentes ont vu le jour, telles que la **création de la marque collective PAVILLON FRANCE**, aujourd'hui reconnue tant au sein de la filière qu'auprès des consommateurs. Elle porte aujourd'hui les valeurs et les engagements des professionnels de l'ensemble de la filière dans les produits de la pêche française.

De même, un **large soutien à la modernisation des navires de pêche métropolitains** a été déployé, avec plus de 2 400 navires bénéficiaires – environ 60% de la flotte métropolitaine – sur la période 2012-2016 pour un montant de 75M€. De très nombreux investissements ont pu être réalisés permettant la réduction de la consommation de carburant, l'amélioration de la sélectivité des engins et techniques, pour une pêche plus durable, avec une amélioration de la qualité des produits et des conditions de travail à bord.

France Filière Pêche, par ses actions, a également **permis et favorisé la collaboration entre scientifiques et pêcheurs**. Plus de 70 projets scientifiques ont ainsi bénéficié du soutien de France Filière Pêche (18 M€), couvrant les thématiques de recherches sur les économies d'énergies, une meilleure connaissance de la ressource...

Sur la base de ces résultats, témoignages du dialogue constructifs entre les professionnels de tous les maillons du secteur pêche, les enseignes s'engagent donc auprès de France Filière Pêche, qui outre la **valorisation de la pêche maritime française et de ses produits**, pourra ainsi faire face aux nombreux enjeux pour assurer sa compétitivité et sa pérennité, notamment à travers **le renouvellement de la flotte, le développement de pratiques de pêche durable mais aussi la promotion des métiers de la filière et l'accompagnement de projets scientifiques**.

France Filière Pêche, outil opérationnel adapté à ces enjeux, veillera à conforter son rôle **d'espace privilégié de dialogue entre toutes les familles professionnelles** de la filière.



Contacts presse

Delphine Daney – ddaney@oconnection.fr – 06.82.39.89.47
Anne-Marie Boyault – amboyault@oconnection.fr – 06.89.28.42.29

¹ Les 13 enseignes signataires